



Notes syndicales du Conseil d'Administration du CROUS (Lille Nord-Pas-de-Calais) du 12 mars 2019



Ces notes ne sont pas un compte-rendu officiel. Son contenu n'engage que notre liste.

Ce premier conseil du mandat a été précédé d'une réunion « préparatoire » qui sert à présenter les documents.

I) Réunion préparatoire des élu.e.s étudiant.e.s

Une réunion préparatoire réunissant les élu.e.s étudiant.e.s a eu lieu le Mardi 5 Mars. L'objectif est de préparer le conseil d'administration en amont pour le rendre « plus rapide ». Elle permet surtout de limiter la prise de parole des élu.e.s étudiant.e.s en CA !

Les sièges en commission ont été répartis à « l'amiable » sans vote, en les répartissant entre les listes. L'UNI, absente, ne siègera dans aucune des commission présentée, à savoir :

- la commission ASPE, ou aides spécifiques, qui alloue les aides ponctuelles et annuelles et qui se réunit en présence d'assistant.e.s sociaux chaque Vendredi matin, dans lequel la liste Solidaires & CGT est présente ;
- la commission CAVR, qui fait le lien avec les conseils de résidence, où la liste Solidaires & CGT siège également ;
- la section permanente, qui se réunit si nécessaire entre deux CA, où la liste Solidaires & CGT n'est pas représentée.

La réunion a principalement consisté en une présentation des documents du CA. Le principal point de discussion a été la mise en place d'un abonnement pour le parking du Bas Liévin, jusque là gratuit, d'un montant de 10€. Bien entendu, nous nous y sommes opposé.e.s car ce n'est pas aux étudiant.e.s de payer.

Nous avons émis des réserves ont été émises sur la hausse des charges, que nous dénonçons. Le directeur général y a répondu en invoquant « la hausse des prix » et « la volonté d'une hausse progressive pour éviter de le faire brusquement plus tard ».

II) CA du 12 Mars 2019

A ce premier tou.te.s les élu.e.s étudiant.e.s étaient présent.e.s. Le conseil laisse place à assez peu de discussions. Les votes et les présentations budgétaires et techniques occupent la quasi intégralité des conseils. Nous consignons ici les décisions prises et éventuelles discussions les entourant :

A) Élection à la vice présidence étudiante

Trois élus étudiants étaient candidats à la vice présidence étudiante. Trois hommes, comme l'a d'ailleurs regretté, brièvement, la rectrice. Étaient candidats Sullyman Boudarba pour l'UNEF, Wasiim Gulabkhan pour la FAGE et Romain Gaudy pour Inter Asso. Les élu.e.s étudiant.e.s

représentaient 7 des 24 votant.e.s à l'élection VPE. Sullyman Boudierba a récolté 4 voix, Romain Gaudy 8 voix et Wasiim Gulabkhan a reçu 12 soutiens et est donc VPE pour 2 ans.

Nous nous sommes abstenus car nous considérons qu'aucune de ces trois listes n'a fait de compte-rendu des conseils précédents et n'a véritablement eu une activité de défense des étudiant.e.s par ces élu.e.s.

La répartition dans les commissions décidées à la réunion préparatoire a été confirmée.

B) Hausse des loyers

Face à la présentation des rapports de performances, Solidaires & CGT dénoncent le retrait de l'état qui amène le CROUS à créer des bénéfices à travers sa mission de logement pour compenser les pertes dans le secteur de la restauration. Le CROUS ne devrait pas avoir à faire payer aux étudiant.e.s en résidence pour payer les repas des restaurants universitaires et pouvoir maintenir à 3€25 ses repas.

Le CA du CROUS a ainsi voté une hausse des charges pour 2019-2020, d'un montant de 3€. Les résidences Galois et Camus ne sont pas concernées car ces bâtiments nécessitent d'importants travaux.

Le Directeur Général justifie cette hausse par une hausse des prix des fluides (gaz, électricité, eau). Nous ne pouvons encore que regretter que les étudiant.e.s aient à assumer cette hausse, qui est loin d'être anodine pour des étudiant.e.s déjà bien trop souvent précaires. **Vote : 1 contre (nous), 5 abstentions (UNEF, InterAssos, FAGE), le reste pour.**

A également été votée une hausse des tarifs pour les courts séjours en résidence universitaire. **Vote : 1 contre (nous), le reste pour.**

C) Rénovation Galois / Approbation du dossier d'expertise

Le projet de rénovation de Galois a été présenté au Conseil d'Administration. Le CROUS de Lille a obtenu 22 millions du CNOUS pour ce projet. Il consistera en la rénovation des bâtiments A/B/C/D et la démolition du bâtiment E.

75% des chambres seront restructurées, soit un nombre prévisionnel de logements après travaux de 315 logements de 12 m². 25% des chambres seront maintenues dans leur configuration actuelle, soit 158 chambres de 9 m².

Les travaux seront scindés en deux phases et s'étaleront de 2021 à 2023.

Si il est appréciable que la situation désastreuse à Galois ait enfin fait réagir le CNOUS, et que la rénovation se fasse grâce aux subventions et pas à un partenariat avec le privé, nous regrettons le temps nécessaire au CROUS pour réagir alors qu'ils sont alertés par nos organisations et les étudiant.e.s depuis des années, pour Galois comme pour d'autres résidences (Mousseron, Camus, Boucher), peut être moins insalubres, mais en voie pour le devenir. Nous restons également vigilant.e.s sur les solutions proposées aux étudiant.e.s résident.e.s des bâtiments rénovés. **Vote : unanimité pour.**

D) Approbation de conventions

Le CA a été invité à approuver différentes conventions culturelles. Le CROUS de Lille disposant d'un million d'euros de la CVEC payée par les étudiant.e.s à la rentrée 2019, une première utilisation de ce budget découlant de la « Contribution Vie Étudiante et de Campus » a été la création d'un partenariat avec Apsytude, une association « ayant pour objectif de favoriser le bien-être des étudiant.e.s et leur épanouissement ». Dans ce cadre, elle a proposé au CROUS de mettre en place des consultations individuelles (Happsy Hours) destinées aux étudiant.e.s avec un.e psychologue afin de les aider à évaluer leurs difficultés, de s'adapter à leur environnement et acquérir les outils nécessaires pour poursuivre leur cursus universitaire. Ces consultations sont mises en place dans les Résidences Châtelet, Mousseron, Galois, de février à juin 2019. Si l'initiative est appréciable, Solidaires & CGT regrettent que le CROUS ne privilégie pas un partenariat avec le personnel compétent des Centres de Santé des Étudiants qui implique des postes fixes. **Vote : 1 abstention (nous), le reste pour.** Les autres conventions (RU Meurin, galerie des 3 lacs, festival de cinéma) **sont votées à l'unanimité.**

E) Questions diverses

Nous avons interpellé le CROUS sur les problèmes suivants : les horaires réduites des restaurants universitaires, machines à laver à Mousseron qui doivent être réparées par les étudiant.e.s, invasion d'insectes, problèmes de chauffage dans plusieurs résidences... **La direction du CROUS ne répond pas à nos questions.**